

ASSEMBLÉE NATIONALE8 juin 2023

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES PROFESSIONNELS - (N° 1336)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 83

présenté par

M. Olive, M. Daubié, M. Ledoux, Mme Decodts, Mme Métayer, Mme Agresti-Roubache,
M. Patrier-Leitus, M. Cosson, M. Marion, M. Fait, M. Brosse, M. Larsonneur, Mme Cristol,
Mme Lemoine, Mme Riotton, M. Ghomi, Mme Pitollat, Mme Babault, M. Lamirault, M. Travert,
M. Valence, M. Fiévet, M. Abad, M. Haury, M. Marchive, M. Cormier-Bouligeon et M. Sorre

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.